

ou qui désirent cultiver de suite leurs terres, il faut bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix.

Voyage.—Il n'est pas besoin de passeport, des papiers pour constater l'identité suffisent. Le voyage de France ou Belgique en Canada, prend de 10 à 12 jours.

On peut se rendre en Canada par un grand nombre de lignes de steamers. Il y a trois lignes anglaises, qui partent de Liverpool (Angleterre), pour Québec ou Montréal directement; l'émigrant qui désire prendre passage sur ces lignes doit aller s'embarquer soit au Havre ou à Dieppe, ou bien à Calais, Boulogne, etc., pour Londres et Liverpool; s'il veut venir au Canada en passant par New-York, États-Unis, et de là en chemin de fer jusqu'à Montréal, il peut s'embarquer sur les navires des Cies qui font ce service; il peut aussi aller prendre passage à Anvers, Belgique. Il y a des départs chaque semaine.

Les prix de passage varient suivant les lignes et les ports d'embarquement, de 130 à 170 frs. jusqu'à Montréal et de 175 à 250 frs. pour le Manitoba et la Saskatchewan, suivant les stations.

Comme il y a, en Europe, un certain nombre d'agents peu scrupuleux qui exploitent les émigrants, en leur faisant payer leurs billets plus cher que le tarif régulier, nous conseillons aux émigrants d'écrire, avant de partir, à M. A. BODARD, 523 rue St-Jacques, à Montréal, Canada, ou 46 rue du Général Foy, à Paris, pour lui demander le prix exact des billets de passage pour le Canada et les noms des agents auxquels ils pourront s'adresser. Ne cette manière ils ne courront pas le risque d'être trompés.

Pour Manitoba et la Saskatchewan.—Ceux qui ont l'intention d'aller au Manitoba ou dans la Saskatchewan, feront mieux de prendre leurs billets en Europe, directement pour cette province, après avoir consulté d'avance M. A. BODARD, agent de colonisation française et belge, à Montréal, Canada, sur le choix d'une localité. Comme presque tous les émigrants doivent passer par Montréal, à leur arrivée en cette ville les émigrants y trouveront M. A. BODARD, et pourront obtenir de lui des renseignements très détaillés sur les lots gratuits, la valeur des terres, les meilleurs endroits pour s'établir, ainsi que des recommandations pour les personnes à qui ils devront s'adresser.

Bagages.—N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plume ou des matelas de laine et des couvertures. Ne pas s'embarasser de meubles ou d'outils pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché.

Monnaie du Canada.—Les émigrants font mieux, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou des lettres de crédit payables en Canada ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal, ou Winnipeg. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est de 5 frs 25. La piastre est divisée en cent parties appelées centins ou sous. Le signe \$ placé devant des chiffres signifie piastre. Les émigrants peuvent apporter des billets de banques de leur pays ou des pièces d'or françaises ou anglaises; elles n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 frs y a une valeur de \$3.75 à \$3.80, et les livres sterling, achetées en France, à raison de 4 pour 101 frs, valent en Canada de \$4.80 à \$4.85 chaque; c'est la monnaie d'or la plus avantageuse à apporter. Les États-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

Pour plus amples informations, demandez les brochures détaillées sur le Canada. Envoi franc et gratuit à tous ceux qui en feront la demande, par lettre ou carte postale à

A. BODARD,

agent de colonisation française et belge pour la Puissance du Canada,
523, rue St-Jacques, Montréal, Canada.

L'affranchissement d'une lettre pour le Canada est de 25 centimes, d'une carte postale, 10 centimes.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS EN FRANCE.

M. A. BODARD a établi un bureau de renseignements sur le Canada, 46, rue du Général Foy, à Paris. On peut aussi lui envoyer des lettres à cette adresse. M. A. BODARD étant en Europe, ira voir ou répondra à tous ceux qui lui écriront de France, de Belgique et de Suisse et seront sérieusement disposés à venir s'établir en Canada.

Voulez-vous avoir une ferme gratuite de 84 hectares et être aidés dans le voyage et votre établissement en Canada?

Ecrivez alors à M. A. BODARD, 46, rue du Général Foy, à Paris.